



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16-INT-493

Déposé le : 15.3.2016

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

RC253, un tronçon oublié ?

Texte déposé

En 2010, les lignes directrices pour la planification de la gestion du réseau (RoC 2020) a été publié par le Département des infrastructures.

Ce document faisait un état précis de l'état du réseau routier cantonal en mentionnant notamment pour chaque tronçon routier son état allant de bon à mauvais.

Une explication présentait la méthode d'évaluation ainsi que des scénarios d'entretien permettant d'optimiser les dépenses, respectivement d'intervenir avant que la route devienne impraticable.

En 2015, une partie de la RC 253 (Croisée des Clées – Vuiteboeuf) a été réfectionné et la population voisine pouvait imaginer que la suite serait programmée en 2016 et 2017.

Toutefois, force est de constater que la suite de la réfection de cette route ne va pas intervenir cette année, pour autant elle figurait en rouge ou orange sur la planification de 2010 et son état de dégradation est fortement avancé.

Le voyer et la Commune de Baulmes demandaient déjà que des mesures soient prises en 1997 afin d'effectuer une réfection. Vingt ans se sont écoulés et il semble que le moment soit venu.

Dès lors, je pose les questions suivantes :

- En quelle(s) année(s) le solde de la réfection de la RC 253 reliant la croisée des Clées (sortie d'autoroute) à Vuiteboeuf est-elle programmée, pour autant qu'elle le soit ?
- Pourquoi est-ce que l'entier de la RC 253 en mauvais état n'a pas été réfectionné en même temps, ce qui aurait engendré certaines économies d'échelles ?
- Est-ce qu'un état intermédiaire des tronçons en mauvais état répertorié dans le planification RoC 2020 peut-être établi ?

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Commentaire(s)

Conclusions
Souhaite développer Ne souhaite pas développer

<u>Nom et prénom de l'auteur :</u> Cuérel Julien	<u>Signature :</u> 
<u>Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :</u> Guignard Pierre	<u>Signature(s) :</u> 